



POSTULAT

Auteur Gwénohé Blanchet et Emmanuel Revaz, Les Vert.e.s, Sonia Tauss-Cornut, PLR/FDP et Sandra Cretton, PDCVr

Objet Pour une nouvelle liaison lacustre à l'heure du RER-Sud-Léman !

Date 08/06/2021

Numéro 2021.06.209

En date du 25 février 2021, le Conseil d'Etat répondait à la question écrite n° 2020.12.432 RER-Sud-Léman et connexions lacustres demandant au Canton s'il menait une réflexion visant à mettre en place des connexions lacustres depuis Saint-Gingolph à destination de la rive vaudoise.

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat indique qu'en plus du renforcement à moyen terme des lignes lacustres existantes, l'introduction à l'horizon 2030 d'une nouvelle liaison navigable dans le Haut-Lac sera analysée. On apprend également que l'introduction de cette nouvelle liaison est pilotée par le Canton de Vaud via la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), en collaboration avec le Service de la mobilité du Canton du Valais et la Communauté de communes du Pays d'Evian et Vallée d'Abondance.

Si les postulants saluent les démarches entreprises par les parties prenantes afin de développer un réseau de connexions suffisant depuis la gare de St-Gingolph, notamment ici par la voie lacustre, ils sont toutefois surpris par deux points de la réponse du Conseil d'Etat :

1. L'introduction de la nouvelle liaison navigable à l'étude n'est prévue qu'à l'horizon 2030, alors que la planification actuelle prévoit la remise en service du tronçon ferroviaire du Sud-Léman en 2027 (voir la réponse à la question écrite n°2020.12.430).

2. L'étude de cette nouvelle liaison lacustre est pilotée par le Canton de Vaud (DGMR), alors que ce sont principalement les riverains des villages valaisans du Haut-Lac qui sont impactés par les nuisances quotidiennes et permanentes du trafic routier pendulaire.

Conclusion

En regard de ce qui précède, les auteurs du présent postulat demandent au Conseil d'Etat de :

- Prendre le pilotage de l'étude de nouvelle liaison lacustre, en tant que variante de désengorgement du trafic routier impactant les villages valaisans du Haut-Lac.

- Faire tout son possible pour que l'introduction de la nouvelle liaison lacustre intervienne de manière coordonnée avec la remise en service du tronçon ferroviaire du Tonkin entre St-Gingolph et Evian (RER-Sud-Léman), soit à l'horizon 2027.